

Odile MAURIN APF 31

De: LAVENIR S <lavenir.sonia@orange.fr>
Envoyé: samedi 5 décembre 2015 11:46
À: 'APF Alain ROCHON, Président'; 'APF CA Alain PEUTOT'; 'APF CA Christine BEAUVERGER'; 'APF CA Fabienne LEVASSEUR'; 'APF CA Isabel DA COSTA'; 'APF CA Jacques SAURY'; 'APF CA Jean-Luc PONS'; 'APF CA Jean-Marie COLL'; 'APF CA Joseph-Louis BARBOSA'; 'APF CA Laetitia PETITJEAN'; 'APF CA Martine GABILLET'; 'APF CA Morgan LIFANTE'; 'APF CA Sandrine CIRON'; 'APF CA Serge DEXET'; 'APF CA Yvonne OLLIER'; 'APF Gérard PIC, Trésorier adjoint'; 'APF Jacky DECOBERT, Secrétaire adjoint'; 'APF Jacques ZEITOUN, Vice-Président'; 'APF Jean-Manuel HERGAS, Trésorier'; 'APF Kareen DARNAUD, Vice-Présidente'; 'APF Pascal BUREAU Secrétaire'; 'APF Pascale RIBES Vice-Présidente'; 'APF Secrétariat CA'; 'APF Sylvie MOUCHARD'; 'Jacky DECOBERT'
Cc: 'APF Prosper TEBOUL DG'; 'APF MP-LR Dominique SIGOURE'; 'APF 31 Pascal VINCENS'; 'Michel SUBRA'; 'Alain GOUJON'; 'APF CAPFD 31 Magalie DEJEAN'; 'APF CD 31 Marie DESPOUY'; 'APF CD 31 Marie-Charlotte FAUCHER'; 'APF CD 31 Marie-Christine GOURDRE'; 'APF CD 31 Rosalina GOUJON'; 'Pascale RAYNAUD (APF)'; Odile MAURIN
Objet: Soutien à Odile Maurin (pétition)
Pièces jointes: Petition soutien Odile Maurin_Signataires 1_2015-12.pdf; Petition_Bauzou M.jpg; APF31_151103_SL_Petitions_Adherents du 31_confirmation élection Maurin RD 31_v2.1final.pdf

Bonjour à tous,

Les élus du CAPFD 31 ont initié une pétition de soutien à Odile Maurin.

Lors de l'entretien du 25/11/2015 à Toulouse entre les administrateurs M. Jeitoun, Mme Ollier, Mme Levasseur d'une part ainsi que Mme Maurin et moi-même d'autre part, j'ai remis à M. Jeitoun les pétitions signées par des adhérents, bénévoles et sympathisants.

Au 25/11/2015 il y avait 108 signataires.

Depuis, il y a eu d'autres retours de pétitions signées.

Au 03/12/2015 il y a 135 signataires. Veuillez trouver à cet effet, en pièces jointes, les signataires pour la période du 26/11/2015 au 03/12/2015 ainsi que le texte de la pétition.

Salutations associatives,

Sonia LAVENIR

Représentante Départementale Suppléante de l'APF Haute Garonne

APF - Association des Paralysés de France

Délégation Départementale de la Haute Garonne

60 Chemin du Commandant Joël Le Goff - 31100 Toulouse

Mobile : 06 81 78 33 94 (de 10h à 20h30 uniquement)

Email : lavenir.sonia@orange.fr

Skype : [slavenir](https://www.skype.com/user/slavenir)

Site internet : www.apf.asso.fr

Youtube : <https://www.youtube.com/user/APFhandicap?feature=mhum>

Blog : <http://dd31.blogs.apf.asso.fr>

Réseaux sociaux : [Google+](https://www.google.com/+SoniaLavenir) et [Facebook](https://www.facebook.com/SoniaLavenir)



**POUR CONSTRUIRE UNE SOCIETE INCLUSIVE ET EN FINIR AVEC CETTE INJUSTICE : SANS ACCESSIBILITE ET
COMPENSATION, PAS DE CITOYENNETE !**

Information importante et demande de soutien pour garder Odile Maurin comme notre Représentante Départementale

Le Conseil APF de Département (CAPFD) de la Haute Garonne, anciennement appelé Conseil Départemental, traverse actuellement une période difficile. En effet, Odile Maurin, notre et votre Représentante Départementale, élue par le CAPFD, a été démise de tout mandat par le Conseil d'Administration (CA) du siège de l'APF dont celui de Représentante Départementale et de plus elle est convoquée le 25 novembre pour un entretien dans le cadre d'une procédure d'exclusion de l'APF. Nous membres du CAPFD contestons ces décisions mais c'est avec vous et grâce à vous que nous pouvons éviter cela. Nous voulons croire que le projet et les missions de l'APF sont plus grands et plus importants que les différends, les incompréhensions ou les désaccords internes.

Si Odile est exclue c'est toute notre action pour vous défendre qui en pâtira. Car en son absence vos droits ne seront plus défendus vu que de nombreuses commissions administratives où elle siège sont nominatives et ne seront pas pourvues dans l'attente d'une autre nomination (pas avant 6 mois, si candidat il y a).

Alors si vous voulez une APF militante avec quelqu'un de charismatique et compétent aidez nous en signant cette pétition.

Plus vous serez nombreux et plus elle aura de chance de faire évoluer la situation. Nous vous remercions par avance pour votre soutien.

Contact pour tout complément d'information et action de mobilisation :

Sonia LAVENIR – Représentante Départementale Suppléante
lavenir.sonia@orange.fr ou 06 81 78 33 94

PETITION (lancée le 05/11/2015)

Pour que le Conseil d'Administration de l'APF mandate Odile MAURIN comme Représentante Départementale APF Haute Garonne conformément à son élection du 11/09/2015 par les élus du CAPFD 31 et renonce à la décision d'une procédure d'exclusion de l'association

*A l'attention du Président et du CA (Conseil d'Administration) de l'APF
Par les adhérents de l'APF en Haute Garonne (31) et leurs soutiens*

Depuis janvier 2013, l'APF (Association des Paralysés de France) a été représentée par Odile MAURIN, élue Représentante Départementale depuis 2013, aidée par un Conseil Départemental (CD) de 12 membres élus par les adhérents.

En juin 2015, les adhérents de la Haute Garonne ont élu 9 adhérents comme membre du CAPFD (Conseil APF de Département, qui remplace le CD) de la Haute Garonne pour un nouveau mandat de 4 ans (2015-2019). Le 11 septembre 2015, lors de la première réunion du CAPFD 31, les membres ont élu Odile MAURIN comme Représentante Départementale et Sonia LAVENIR comme Représentante Départementale Suppléante.

Mais dans un courrier du 28 septembre du Président Alain ROCHON adressé par mail, nous apprenions que « le Conseil d'administration du 26 septembre dernier a décidé de différer à sa séance du 24 octobre 2015 sa décision de te mandater comme responsable départementale de la Haute-Garonne et a demandé au Bureau de te rencontrer d'ici là. »

Cela intervenait après un courrier recommandé du 21 septembre reprochant à Odile MAURIN la diffusion d'un mail avec un diaporama de formation sur les Ad'AP réalisé pour le 31 et un texte exprimant la position du CAPFD 31 sur les Ad'AP pour les commissions d'accessibilité. Cela intervenait alors que le CA n'avait toujours pas émis de position claire malgré l'urgence et plusieurs relances. Sachant que les membres du CA répondent malheureusement trop rarement aux questions qu'on leur pose. Le CAPFD 31 a proposé de dialoguer par visioconférence car faire 3 jours de voyage pour aller à Paris n'était pas adapté aux handicaps d'Odile MAURIN : refusé !

Enfin un courrier du 28 octobre du Président Alain ROCHON adressé en recommandé à Odile MAURIN l'informe que le CA a décidé lors de la séance du 24 octobre d'entamer « une procédure d'exclusion » avec la « suspension immédiate et temporaire de votre qualité de membre de l'APF à titre conservatoire pendant toute la durée de cette procédure ».

Nous ne comprenons pas et contestons cette décision de ne pas la mandater Représentante Départementale de la Haute Garonne et d'entamer à son encontre une procédure d'exclusion niant ainsi le vote démocratique des adhérents puis celui des élus de la Haute Garonne.

Cela est d'autant plus incompréhensible et incohérent que le CA a bien mandaté Sonia LAVENIR comme Représentante Départementale Suppléante de la Haute Garonne.

A l'actif du CAPFD 31 sous la direction d'Odile : défense des Personnes Handicapées en CDAPH, étude sur les taux d'accord et refus de CDAPH en Haute Garonne reconnue nationalement, réouverture de la clinique positionnement à Ranguel avec financement ARS, organisation des manifestations départementales et régionales pour l'accessibilité, pressions et dialogue avec les ministres, instauration de relations étroites de travail avec le Préfet de région et ses services, nomination au CESER et travail avec le Conseil Régional, obtention de délai raccourci pour la mise en accessibilité des lycées et du réseau ferroviaire régional en avance sur les autres régions, formations des adhérents, élus et représentants dans le 31 et en Midi-Pyrénées, remontée du nombre d'adhérents de la DD 31, etc...

